

**PV n° 48 du 25 juin 2024**

# L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF  
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



**SECRETARIAT**

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30  
le mercredi : 9 h 00 à 12 h 00**



**05 65 35 68 10**



**secretariat@district-foot-lot.fff.fr**



# REUNION DE BUREAU

## Compte rendu réunion de Bureau du 20 juin 2024

**Présents** : Serge MARTIN, Marie Laure RAYNAL, Claudine VERMANDE, Jacques BARRE, Didier CUNIAC et Michel LASFARGUES.

**Assiste** : Véronique CROS.

Ouverture de la séance à 18 heures :

- Validation
- Le FCLF (club de Lalbenque Fontane) sollicite une subvention pour sa participation à la finale PITCH U13, subvention de 500 € accordée à l'unanimité des présents.
- Courrier du club de La Fortunière (Labastide Murat), club évoluant en D2. À la suite d'une baisse importante de son effectif, le club souhaite pour la saison 24/25 se voir rétrograder en D3, et ne pas engager d'équipe réserve. Le bureau valide cette proposition par 4 voix pour, 1 contre, 1 abstention.

Le règlement précise que lors d'une descente demandée par un club, ce dernier ne pourra pas accéder à la division supérieure l'année suivante ; même si ses résultats sportifs le permettent.

- Accessions et rétrogradations :

○ D1 :

- Cahors 2 accède en R3
- Marivalois 1 est rétrogradée de R3 en D1,
- Les équipes Cazals 1 et Causse Limargue 1 accèdent à la D1
- Bouriane 1 et Marivalois 2 sont rétrogradées en D2.

○ D2 :

- Les équipes Mauroux 1, Cahors 3 et FCHQ 2 accèdent en D2
- L'équipe Bégoux 1 accède aussi en D2 ; seul club second de sa poule en règle avec le statut de l'arbitrage, et des jeunes ; (Bégoux remplace l'équipe La Fortunière 1 qui ne repart pas en D2)
- Sont rétrogradées en D3 les équipes Marivalois 3, de Figeac 3 et PSVD'OLT 2 et Labastide Murat 1 (à la suite de leur demande et accord du bureau).

o D3 :

- Accèdent en D3 Biars 4 et US Nozacoise 1
- Bouriane 2 et Foot Azur ayant fait forfait général sont rétrogradées en D4.
- Sont rétrogradées en D4 Marivalois 4, Labastide Murat 2, Saint Matre 1, ELVL 2.

Pour la saison 2024/2025, il n'y aura que 2 poules de 10 en D3, comme voté lors de l'assemblée générale à Figeac en juin 2023. De ce fait Cazillac 1, Payrignac 1, Thédirac 1, Saint Cyprien 2, Cazals 2 et Labathude 1 sont rétrogradées en D4.

Equipes de D1 :

- Marivalois 1
- PPFC 1
- FCHQ1
- Figeac Capdenac QFC 2
- ESLG 1
- Valroc Foot 1
- FC Causse Sud 1
- Lalbenque Fontane 1
- PSVD'OLT 1
- Entente Ségala Foot 1
- Causse Limargue 1
- Cazals Montcléra 1

Equipes de D2

- Elan Marivalois 2
- Bouriane FC 1
- US 3C Catus 1
- Saint Cyprien Montcuq 1
- Montcabrier 1
- ELVL 1
- Lacapelle Football 1
- PPFC 2
- Saint Germain 1
- ESLG 2
- Haut Célé 1
- US Puybrun Tauriac 1
- AS Livernon 1
- AF Bretenoux Biars 1
- Gréalou 1

- ECCF 1
- Mauroux 1
- Bégoux Arcambal 1
- Cahors FC 3
- FCHQ 2

#### Equipes de D3

- PSVD'OLT 2
- La Fortunière Labastide Murat 1
- Elan Marivalois 3
- Figeac Capdenac 3
- Montcabrier 2
- Lacapelle Football 2
- Saint Paul de Loubressac 1
- Crayssac Catus 3 c 2
- Salviac 1
- Causse Limargue 2
- Lissac et Mouret 1
- Lalbenque Fontane 2
- Mayrinhac 1
- Cuzance 1
- Valroc Foot 2
- Fons 1
- Haut Célé 2
- Entente Ségala foot 2
- AF Biars Bretenoux 4
- US Nozacoise 1

#### Equipes de D4

- Thédillac 1
- Saint Matre 1
- ELVL 2
- Cazals Montclera 2
- Payrignac 1
- Labastide Murat 2
- Bouriane FC 2
- Labathude 1
- Cazillac Sarrazac 1
- Elan Marivalois 4

- Begoux Arcambal 2
- FC Causse Sud 46 2
- US Puybrun Tauriac 2
- FCHQ 3
- Lalbenque Fontane 3
- Causse Limargue 3
- AS Livernon 2
- PSVD'OLT 3
- Haut Célé FC 3
- FC Causse Sud 46 3
- Saint Germain 2
- Cuzance 2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Serge MARTIN,  
Président du District.

Claudine VERMANDE,  
Secrétaire Générale

# COMPTE RENDU D'ACTIVITE

## SAISON 2023/2024

### Suite

## COMMISSION DES JEUNES

Nombre licences garçons :

2023/2024	2580	2022/2023	2302	2021/2022	2079	2020/2021	1849
-----------	------	-----------	------	-----------	------	-----------	------

Nombre licences filles :

2023/2024	434	2022/2023	386	2021/2022	368	2020/2021	302
-----------	-----	-----------	-----	-----------	-----	-----------	-----

### Catégorie U6/U7 :

- Journée de rentrée 30 septembre 2023.
- 1<sup>ère</sup> phase, 4 journées jusque fin novembre, 48 équipes engagées.
- Du 09 décembre à la début février : uniquement du futsal, sur inscription en gymnase.
- 2<sup>ème</sup> phase, 4 journées, de mars à mai, 53 équipes engagées.
- 2 journées festives.
- Journée Nationale des Débutants (U7/U9) le 1<sup>er</sup> juin à Figeac.

### Catégorie U8/U9 :

- Journée de rentrée 23 septembre 2023.
- 1<sup>ère</sup> phase, 5 journées jusqu'au 02 décembre, 54 équipes engagées.
- Du 20 décembre à la début février : uniquement du futsal, sur inscription en gymnase.
- 2<sup>ème</sup> phase, 5 journées, de mars à mai, 57 équipes engagées.
- 1 journée rentrée futsal le 07/10/2024.
- Journée Nationale des Débutants (U7/U9) le 1<sup>er</sup> juin à Figeac.

### Catégorie U10/U11 :

- Journée de rentrée 23 septembre 2023.
- 1<sup>ère</sup> phase, 4 journées, 38 équipes engagées.
- Du 09 décembre au début février : uniquement du futsal en gymnase sur inscription.
- 2<sup>ème</sup> phase, 5 journées, de mars à mai, 39 équipes engagées.
- 2 journées festives, sur le modèle du festival Pitch, avec défis, questionnaires et matchs. 1<sup>ère</sup> journée géographique sur plusieurs sites et finale à Cahors avec les 16 « meilleures » équipes.
- 1 journée rentrée futsal le 07/10/2024.

### Catégorie U12/U13 :

- Championnat en 3 Phases, 32 équipes engagées, 4 poules géographiques phase 1 Phase 2, 4 poules par niveau ; Phase 3, 4 poules par niveau
- Challenge Futsal, une journée brassage géographique et finale, vainqueur Ent. Bouriane

- Festival Pitch (régis par le règlement national, applicable aux phases départementales et régionales), 3 tours préliminaires, le 1<sup>er</sup> géographique, puis classement avec formule échiquier. Finale le 6 avril à Cahors avec les 16 premiers qualifiés. (Vainqueur Lalbenque Fontanes, qui a représenté le Lot le 04 et 05 mai à Mauguio (34). Ce sont les équipes de Montpellier Hérault SC en féminine et St Clément Montferrier qui se sont qualifiées pour la phase nationale des 8 et 9 juin à Capbreton dans les Landes.

#### **Catégorie U14/U15 :**

- Championnat en 2 phases. 2 poules par phases, 14 équipes
- Coupe du Lot, vainqueur AFBB contre GCPSVDO
- Coupe Occitanie, Figeac/Capdenac éliminé en 1/2 contre Montpellier Hérault et AFBB éliminées en 8<sup>ème</sup> de finale contre, Montauban.
- Challenge Futsal

#### **Catégorie U16/U17 :**

- Championnat poule unique 9 équipes - Entente Bouriane accède au PAR mais malgré de bonnes prestations n'atteint pas l'accession en U18 R2
- Coupe du Lot, en formule classique, vainqueur GCPSVDO face à Ent. Bouriane au pénalty
- Coupe Occitanie, GCPVDO éliminé en 16<sup>ème</sup> de finale contre Nîmes Olympique.
- Championnat Futsal (sur inscription).

Cette saison encore, la Commission des Jeunes a choisi de rassembler tous les clubs en réunion de rentrée afin d'établir en concertation avec les éducateurs présents les différentes compétitions. C'était une volonté de cette dernière sur ces deux dernières saisons, afin d'avoir la plus grande adhésion des éducateurs et permettre le plus de rencontres essentielles aux jeunes pratiquants. L'expérience a donc été renouvelée et même si cela semble être une bonne approche, il faut que tout le monde prenne conscience de ses engagements et les respecte.

Malheureusement, les intempéries n'ont pas permis que tous les plateaux se déroulent de façon optimale. Dans les jeux à 11, la Commission déplore une faible participation au Challenge Esprit Sportif.

La Commission remercie tous ces membres qui ont donné de leur temps tout au long de la saison au dépend bien souvent du temps personnel auprès de leur famille.

Elle remercie également tous les éducateurs qui ont été porteurs d'innovation, de projet, qui ont contribué à l'organisation des phases.

Bonne fin de saison à toutes et à tous et nous espérons vous retrouver tous en forme pour la rentrée !

## COMMISSION DU BENEVOLAT

**Présidente** : Claudine VERMANDE,

**Membres** : Gille ESTIVALS, Daniel SOURZAT, Michel TEULIERES.

**Une soirée remise des médailles** de la saison 2022/2023 a eu lieu le 22 septembre 2023 au restaurant la Chartreuse à Cahors :

### **MEDAILLES DE LA LIGUE D'OCCITANIE :**

#### **OR**

Laurent IMPERIALE LABASTIDE MURAT,

Jean François DICHAMP FCLF,

Jean François PICOULET VAL ROC.

#### **ARGENT**

Bernard BATS DISTRICT,

Christian GAUBERT LACAPELLE FOOTBALL,

Jean Pierre IZARD ESLG,

Jean Michel FABRE PSV D'OLT,

Catherine SABRAZAT ELAN MARIVALOIS.

#### **BRONZE**

Julie BREL CAHORS FOOTBALL,

Christian LAROZE ESLG,

M'Hamed EL ATALLATI BIARS BRETENOUX,

Marie Laure SOUILHAC MONTCABRIER,

Dimitri POUGET ECCF,

Dominique PLESSY CAHORS FOOTBALL,

Philippe DOLS SALVIAC.

### **MEDAILLES FEDERALES :**

#### **Médaille d'argent :**

Manu LOPEZ du club de BIARS BRETENOUX.

#### **Plaquette de bronze :**

Jean Paul CAUBET du club de PAYRIGNAC.

#### **Médaille d'or de la jeunesse bénévole :**

Joris CAZES du club de ST PAUL DE BOUBRESSAC.





*Les récipiendaires*

### **Weekend à Clairefontaine :**

Les 9 et 10 mars 2024, six dirigeants (trois pour la saison 2022/2023 et trois pour la saison 2023/2024, une grève des trains ne nous ayant pas permis d'y aller en 2023) ayant une licence « dirigeant » depuis moins de cinq ans ont pu se rendre à Clairefontaine pour un weekend festif : animations sportives, repas de gala, colloque.

Un weekend qui a permis un échange entre dirigeants de toute l'Occitanie. Weekend offert par la Fédération Française de Football et la Ligue d'Occitanie.

Jorys CAZES de Saint Paul de Loubressac ; Quentin BRUT de Lissac et Mouret, Mélanie CHALVET de Labastide Murat, Séverine BOISSY de Lalbenque Fontane ; Muriel LANDES de l'Elan Marivalois et Hocine SAIDI de Montcabrier ont pu profiter de ce weekend.



*Weekend à Clairefontaine*

**Challenge HELMETT SPORTS (meilleur dirigeant) :**

La Commission du bénévolat s'est réunie afin d'étudier les dossiers proposés par les clubs pour le Challenge du Meilleur Dirigeant. Huit dossiers nous sont parvenus. Malheureusement, certains n'étaient pas recevables ; en effet, les critères d'attribution sont incontournables : il faut une **licence de dirigeant avec cinq années de licences consécutives**. Le 23 février 2024, quatre dirigeants lotois ont donc été récompensés : Serge CADIERGUES de l'Elan Marivalois, Stacy PEREIRA du FCLF, Daniel LAOLACE de Foot Azur, Marcel PIOTTE de Segala Foot.

Ils se sont vus récompensés d'un panier gourmand, offert par le District ; un weekend à Lyon les 23 et 24 mars dernier pour assister au match France/Allemagne, offert par la Ligue d'Occitanie et la Fédération Française de Football. Le club s'est vu doté de 500 €.





**Félicitations à tous ces bénévoles et bravo pour leur engagement au service du football lotois !**

## COMMISSION DES ARBITRES

### NOMBRES ARBITRES & CATEGORIE :

- ARBITRE FEDERAL FUTSALL : 1
- ARBITRE FEDERALE : 1
- ARBITRE LIGUE SENIORS FEMININES ET MASCULINS : 9
- STAGIAIRE LIGUE SENIOR & JEUNES 2023/2024 : 2
- JEUNES ARBITRES DISTRICT : 2
- ARBITRES DISTRICT SENIORS : 41
- ARBITRES STAGIAIRES 2023/2024  
Jeunes : 5 dont 2 Très jeunes  
Séniors : 13.

**TOTAL Arbitres : 74 – l'on note que notre effectif est en augmentation constante depuis plusieurs saisons.**

Quatre réunions de la CDA durant la saison les procès-verbaux sont consultables sur FOOTCLUB car ce n'est pas possible de les envoyer légalement par mail.

Des réunions de la Commission restreinte de la CDA se sont tenues pour prendre des décisions envers certains arbitres qui ont eu des comportements sanctionnables en rapport avec le Règlement Intérieur.

Deux observations ont été réalisées pour tous les Arbitres District Titulaires D1 & D2 pendant la saison. Les arbitres D3 ont eu une seule observation.

Des observations supplémentaires pour une éventuelle promotion accélérée ont été faites.

Le classement au rang des Arbitres a été réalisé comme proposé lors de la saison dernière.

Celui-ci a été fait en tenant compte des observations terrains et des réponses aux deux tests théoriques.

Mise en place pour la saison prochaine d'arbitres D4 afin d'être en conformité avec les règlements généraux pour l'arbitrage et l'augmentation du nombre d'arbitres.

Reconduction pour la saison 2024/2025 du pôle Observateurs et du Classement au rang.

Formation Initiale Arbitre Saison 2023/2024 : 16 candidats reçus en tant que stagiaires dont un qui a fait la moitié de sa formation dans le District de la Dordogne.

Tous les Arbitres Stagiaires ont été accompagnés par des Tuteurs 3 à 5 fois en fonction de leur évolution avec une attention particulière pour les très Jeunes Arbitres qui ont été accompagnés à chaque match à la suite d'un accord du District

Sur les seize candidats à la Formation Initiale Arbitre sur la Saison 2023/2024, tous ont l'intention de poursuivre la saison prochaine.

Trois Arbitres District postulent pour être Candidat Ligue pour la Saison 2024/2025 : deux séniors et un Jeune. Un Arbitre a présenté sa candidature à l'examen « Fédéral 5 » du 1er au 02/06 à Clairefontaine.

Une Jeune Arbitre Féminine a présenté sa candidature à l'examen « Jeune Arbitre Fédérale » du 07 au 09/06 à Clairefontaine.

Un candidat Ligue est titularisé Arbitre R3

Un candidat JAL est titularisé JAL.

Tous les stagiaires 2023/2024 sont titularisés Arbitres D4 ou JAD à l'exception de deux « Très Jeunes » en rapport à leur jeune âge, un JAD et un Sénior en rapport aux nombres de matchs réalisés cette saison.

Implication positive de la majorité des Arbitres qui a permis de pouvoir désigner sur l'ensemble des matchs et même en 4<sup>ème</sup> Division. Merci à l'ensemble des Arbitres de leur implication ce qui a permis cette réalisation. Merci aussi aux observateurs et aux tuteurs pour les observations des arbitres et pour l'accompagnement des nouveaux arbitres.

Nous avons aussi désigné des Arbitres Assistants en Ligue R3 et parfois en R2.

Les échanges d'Arbitres avec les Districts de L'Aveyron et du Tarn & Garonne se sont poursuivis cette saison et cela a permis la désignation d'Arbitres du Lot dans ces départements et inversement la possibilité d'avoir des Arbitres de ces mêmes Départements chez nous en D1. Les conventions avec ces deux départements seront sans doute reconduites la saison prochaine. Etude pour de nouveaux échanges d'arbitres avec la Corrèze et le Cantal pour la saison 2024/2025 concernant la D1 et la D2.

Des modifications ont été apportées au règlement intérieur de la CDA et seront proposées au prochain Comité Directeur après les élections du mois de juillet.

Des actions de sensibilisation à l'arbitrage ont été menées auprès de deux clubs cette saison. Cela sera poursuivi la saison prochaine. Les clubs qui en feront la demande sont les bienvenus.

Le carton blanc mis en place cette saison sera reconduit pour 2024/2025. Il est demandé aux arbitres de ne pas hésiter à l'utiliser.

Il est regrettable de constater des abus dans les comportements (Dirigeants, Educateurs, Joueurs et Public) vis-à-vis des arbitres qui font au mieux et sont des êtres humains comme tout un chacun.

Nous invitons tous les arbitres et aussi les Présidents à agir au sein de leur club respectif pour le recrutement de nouveaux arbitres. Ce n'est que du positif pour le Club qui amène un candidat à l'arbitrage.

La journée de rentrée des arbitres, ainsi que le test physique, se fera le 7 septembre 2024 à ANGLARS avec le Club de l'ELAN MARIVALOIS.

Voici les dates pour la prochaine FIA :

- Le weekend des 5 et 6 octobre 2024
- La journée du 12 octobre 2024
- ½ Journée du 26 octobre 2024 Test Physique & Contrôle connaissances à l'écrit.

Le programme sera envoyé aux candidats à la suite de leur inscription.

**LA CDA DU LOT**

## CLASSEMENT FINAL CHALLENGE JEAN VAISSIERE

### FAIR PLAY D1

<b>1</b>	MARIVALOIS	<b>48</b>	<b>390 €</b>
<b>2</b>	CAHORS FC 2	<b>61</b>	<b>270 €</b>
<b>3</b>	FCLF	<b>77</b>	
<b>4</b>	PPFC	<b>84</b>	
<b>5</b>	CAUSSE SUD	<b>85</b>	
<b>6</b>	BOURIANE	<b>100</b>	
<b>7</b>	PSVD'OLT	<b>103</b>	
<b>8</b>	ESLG	<b>106</b>	
<b>9</b>	FIGEAC	<b>106</b>	
<b>10</b>	SEGALA FOOT	<b>123</b>	
<b>11</b>	FCHQ	<b>125</b>	
<b>12</b>	VALROC FOOT	<b>127</b>	

### FAIR PLAY D2

<b>1</b>	BIARS	<b>42</b>	<b>350 €</b>
<b>2</b>	CAUSSE LIMARGUE	<b>48</b>	<b>240 €</b>
<b>3</b>	MONTCABRIER	<b>51</b>	
<b>4</b>	MARIVALOIS	<b>52</b>	
<b>5</b>	PSV D'OLT	<b>52</b>	
<b>6</b>	SAINT GERMAIN	<b>58</b>	
<b>7</b>	HAUT CELE	<b>60</b>	
<b>8</b>	CAZALS	<b>60</b>	
<b>9</b>	FIGEAC	<b>64</b>	
<b>10</b>	CATUS	<b>70</b>	
<b>11</b>	ECCF	<b>73</b>	
<b>12</b>	ST CYPRIEN	<b>76</b>	
<b>13</b>	LIVERNON	<b>80</b>	
<b>14</b>	LA FORTUNIERE	<b>87</b>	
<b>15</b>	LACAPELLE FOOT	<b>95</b>	
<b>16</b>	PPFC 2	<b>103</b>	
<b>17</b>	PUYBRUN	<b>105</b>	
<b>18</b>	ELVL	<b>112</b>	
<b>19</b>	GREALOU	<b>114</b>	
<b>20</b>	ESLG 2	<b>142</b>	

## FAIR PLAY D3

<b>1</b>	LA FORTUNIERE	<b>24</b>	<b>300 €</b>
<b>2</b>	LACAPELLE FOOT	<b>26</b>	<b>200 €</b>
<b>3</b>	CATUS	<b>27</b>	
<b>4</b>	CAHORS FC3	<b>30</b>	
<b>5</b>	MONTCABRIER	<b>30</b>	
<b>6</b>	THEDIRAC	<b>36</b>	
<b>7</b>	SEGALA FOOT	<b>36</b>	
<b>8</b>	SAINT MATRE	<b>40</b>	
<b>9</b>	MAUROUX	<b>41</b>	
<b>10</b>	CAZILLAC	<b>43</b>	
<b>11</b>	CAZALS	<b>45</b>	
<b>12</b>	MARIVALOIS	<b>45</b>	
<b>13</b>	PAYRINHAC	<b>47</b>	
<b>14</b>	SALVIAC	<b>49</b>	
<b>15</b>	SAINT CYPRIEN	<b>52</b>	
	CAUSSE		
<b>16</b>	LIMARGUE	<b>52</b>	
<b>17</b>	ELVL	<b>61</b>	
<b>18</b>	FONS	<b>64</b>	
<b>19</b>	SAINT PAUL	<b>65</b>	
<b>20</b>	FCLF	<b>68</b>	
<b>21</b>	CUZANCE	<b>73</b>	
<b>22</b>	HAUT CELE	<b>75</b>	
	LISSAC ET		
<b>23</b>	MOURET	<b>75</b>	
<b>24</b>	LABATHUDE	<b>76</b>	
<b>25</b>	BEGOUX	<b>81</b>	
<b>26</b>	VALROC	<b>89</b>	
<b>27</b>	FCHQ	<b>91</b>	
<b>28</b>	MAYRINHAC	<b>104</b>	
<b>29</b>	BOURIANE	FORFAIT	
<b>30</b>	FOOT AZUR	FORFAIT	

**FAIR PLAY D4**

<b>1</b>	FCHQ	<b>9</b>	<b>250 €</b>
<b>2</b>	SAINT GERMAIN	<b>18</b>	
<b>3</b>	FCLF	<b>21</b>	
<b>4</b>	PSVD'OLT	<b>33</b>	
<b>5</b>	PUYBRUN	<b>40</b>	
<b>6</b>	LIVERNON	<b>42</b>	
<b>7</b>	BEGOUX	<b>42</b>	
<b>8</b>	CAUSSE SUD	<b>46</b>	
<b>9</b>	BIARS	<b>49</b>	
<b>10</b>	HAUT CELE	<b>49</b>	
<b>11</b>	NOZAC	<b>71</b>	

**FEMININES**

<b>1</b>	SEGALA FOOT	<b>17,85</b>	<b>250 €</b>
2	LISSAC ET MOURET	17,7	
3	NOZAC	17	
4	FIGEAC	16,37	
5	VAL ROC	16,33	
6	HAUT CELE	16	
7	ELAN MARIVALOIS	15,75	
8	FCLF	15,4	
9	FCHQ	13,63	
10	BOURIANE	13,4	
11	LIVERNON	9,1	



# COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

## Ouverture des pré-inscriptions - Coupe INTERSPORT OCCITANIE SENIORS – Edition 2024/2025 :

### Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : **21.07.2024**
- Frais d'engagement :
  - ⇒ SENIORS : 45 euros
  - ⇒ U19 – U17 – U15 : 25 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2023/2024 ont été pré-engagés pour la saison 2024/2025.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez **impérativement** valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

- 1 Choisir la saison 2024/2025
- 2 Cliquer sur le menu « Épreuves Championnats et Coupes »
  - ⇒ Cliquer sur « compétitions officielles »
  - ⇒ Cliquer sur engagement
  - ⇒ A « Centre de ressources » choisir « **LIGUE de FOOTBALL D'OCCITANIE** »
- 3 Sur la vignette correspondante à la coupe, renseignez le champ « Avis non renseigné » en choisissant « **Accord** » (ou « **Refus** » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe) et **VALIDER en fin de page.**

Si dans votre espace FOOTCLUBS **la Coupe Intersport Occitanie Seniors n'apparaît pas**, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

- 1 Choisir la saison 2024/2025
- 2 Cliquer sur le menu « Épreuves Championnats et Coupes »
  - ⇒ Cliquer sur « compétitions officielles »
  - ⇒ Cliquer sur engagement
  - ⇒ A « Centre de ressources » choisir « **LIGUE de FOOTBALL D'OCCITANIE** »
  - ⇒ Cliquer sur le bouton à droite « **nouvel engagement** »

**Attention :** Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « **pré-engagement** ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

### Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contactez le Service Compétitions E.mail : [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)

# INFORMATIONS GENERALES



**Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs**

Cahors, le 17 juin 2024

## CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale électorale du District du Lot de Football qui aura lieu le samedi 6 juillet 2024 à 9 heures 45 à CAHORS, siège du District.

*9 h - 9 H 45 : Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs.*

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- l'ordre du jour,
- une attestation de pouvoir (*à remplir en cas d'absence\**),
- le compte rendu de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

\* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

- par un licencié de votre club,
- par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir ci-jointe et de la retourner au District, signée, dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale :

- vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité,
- le bénéficiaire d'un pouvoir devra en outre être en mesure justifier de sa qualité de licencié.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du District,  
Serge MARTIN



## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE A CAHORS, SIEGE DU DISTRICT**

**LE 6 JUILLET 2024 A PARTIR DE 9 H (émargement)**

**DEBUT DE L'ASSEMBLEE A 9 H 45**

### **ORDRE DU JOUR**

9 h - 9 H 45 : Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs.

9 h 45 : Ouverture de l'Assemblée Générale,

- Allocution de Monsieur Serge MARTIN, Président du District du Lot de Football,
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2023, paru au PV n° 27 du 30 janvier 2024,
- Rapport moral de Madame Claudine VERMANDE, Secrétaire Générale du District du Lot de Football,
- Examen des vœux des clubs.

#### **\* Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Présentation des modalités de votes
- Présentation de la liste candidate à l'élection du comité de direction de monsieur Serge MARTIN

*Vote n° 1*

- Présentation de la liste des candidats à l'élection du District pour les assemblées générales de la Ligue

*Vote n° 2*

- Palmarès
- Remise des récompenses, Fair-Play,
- Allocution des personnalités,
- Questions diverses,
- Résultat des votes,
- Clôture de l'Assemblée Générale.



**ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL**  
**Le samedi 6 juillet 2024 à 9 heures 45 à CAHORS, siège du District.**

**Formulaire à remplir et à renvoyer au District**  
**si possible avant le 01.07.2024 par mail à [secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)**

**ABSENCE**

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....

Président(e) du club .....

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

**POUVOIR**

**Option 1 : représentation par un licencié de mon club**

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,  
Madame / Monsieur .....  
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité de Direction du District et à l'élection de la délégation de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue.

OU

**Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club**

En mon absence, je donne pouvoir à  
Madame / Monsieur .....  
licencié(e) du club ..... et représentant ce club,  
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité de Direction du District et à l'élection de la délégation de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue.

Fait à ..... Le

**NOM ET SIGNATURE**  
du Président qui donne le pouvoir

**CACHET DU CLUB**  
du Président qui donne le pouvoir



**COMMISSION ELECTORALE**  
**Réunion du JEUDI 13 JUIN 2024**  
**Pv n°1**

Président : M. BEAUFILS Charles  
Secrétaire : M. CORMANE Jean Pierre  
Présents : M. GAUBERT Christian, M. LAPLACE Daniel

Assiste : Mme CROS Véronique, secrétaire administrative

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relative à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité Directeur et de toutes autres élections organisées au sein du District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations des votes citées ci-dessus.

Elle a compétence pour :

- Se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;
- Accéder à tout moment au bureau de vote ;
- Adresser au Comité de Direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- Exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au Procès-Verbal, avant ou après la proclamation des résultats.

.....



**ELECTION DU COMITE DIRECTEUR**  
**MANDATURE 2024/2028**

L'appel à candidature pour cette élection était ouvert du 14 mai 2024 au 6 juin 2024, à minuit.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales constate l'arrivée d'une seule liste de candidature pour l'élection au Comité Directeur. Cette liste proposée par M. Serge MARTIN a été déposée par lettre recommandée avec accusé de réception, le 4 juin 2024.

La Commission passe à la vérification de la liste conformément à l'article 16 des statuts du District.

. Pris connaissance de la liste de M. MARTIN Serge, et des pièces accompagnant ladite candidature et permettant de justifier la qualité et l'identité de chacun des membres composant la liste ;

. Vu les conditions générales et particulières d'éligibilité notifiées à l'article 16 des Statuts du District,

. Vu les recommandations de la Direction Juridique de la Fédération Française de Football ;

. La CDSOE constate que :

- La liste candidate a été envoyée dans les délais et comporte 20 membres,
- Chaque membre est majeur et licencié depuis au moins 6 mois,
- Chaque membre a déclaré ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation faisant obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- Les justificatifs nécessaires pour la qualité d'Educateur – d'Arbitre ont été fournis.

**Liste présentée par M. Serge MARTIN**

Président :	MARTIN Serge
Président Délégué :	BATS Bernard
Secrétaire Général :	TERRE Pierre
Trésorier Général :	ANDRES Frédéric
Arbitre :	GALTHIE Marine
Educateur :	FABRE Jean-Michel
Femme :	FAGES Justine
Médecin :	ABITTEBOUL Maurice
Membres :	BARRE Jacques
	BATTE Francis
	BOYER Jean-Luc
	COUDERC Sabine
	DORIAN Benoit
	ESPALIEU Christophe
	ESTIVALS Gilles
	HUG Damien
	IMPERIALE Laurent
	NAVARRÉ Robert
	ROQUES Gilles
	VAYSSIERES Fanny

. La Commission dit que la liste de Serge MARTIN remplit les conditions d'éligibilité fixées à l'article 16 des statuts du District.

. Elle déclare la liste représentée par Serge MARTIN recevable en la forme et sur le fond et la valide à l'unanimité des membres présents pour l'élection au Comité Directeur du District du Lot de Football du 6 juillet 2024.

**ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DU LOT  
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FOOTBALL OCCITANIE**

Le nombre de délégués représentant les clubs de District est le suivant :

10 membres pour les Districts dont le nombre de licenciés est supérieur ou égal à 15 000  
5 membres pour les Districts dont le nombre de licenciés est inférieur à 15 000

La délégation de 5 membres élue par l'Assemblée Générale du District, doit être composée au minimum de 2 dirigeants de club n'appartenant pas au Comité de Direction du District.

Les autres membres de cette délégation sont des membres élus du Comité Directeur du District.

Un nombre si possible identique de membres suppléants devra aussi être élu par l'Assemblée Générale du District.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales constate l'arrivée de dix candidatures individuelles à la fonction de Délégués des Clubs de District.

ANDRES Frédéric (Comité Directeur) – Courriel du 01.05.2024  
ESTIVALS Gilles (Comité Directeur) – Courriel du 02.05.2024  
ERALES Michel (Club C.A. SALVIACOIS) - Courriel du 14.05.2024  
GALTHIE Marine (Comité Directeur) – Courriel du 29.04.2024  
IMPERIALE Laurent (Comité Directeur) – Courriel du 29.04.2024  
PEREIRA Stacy (Club F.C. LALBENQUE) – Courriel du 14.05.2024 – Courriel 15.05.2024  
ROQUES Gilles (Comité Directeur) – Courriel du 18.04.2024  
TERRE Pierre (Comité Directeur) – Courriel du 30.04.2024  
TEULIERES Michel (Club U.S. ST PAUL DE LOUBRESSAC) – Courriel du 30.04.2024  
VAYSSIERES Fanny (Comité Directeur) – Courriel du 29.04.2024

Après étude des candidatures, conformément à l'article 16 des Statuts du District,

La Commission, jugeant en premier et dernier ressort déclare que toutes les candidatures présentées ci-dessus remplissent les conditions d'éligibilité et valide sur le fond et la forme à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales confirme le vote électronique pour l'élection du Comité de Direction du District ainsi que pour celle des délégués du District du Lot pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie.

\*\*\*\*\*

Le Président

Charles BEAUFILS

Le Secrétaire

Jean-Pierre CORMANE



# COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

## **TECHNIQUE :**

**Programmation d'un AF FUTNET, le vendredi 30 août à Cahors au Stade PIERRE ILBERT à CAHORS**

**INTERVENANTS :** Fabien OZUBKO (CTR-DAP) et Edgar MPOSA GONDA (réfèrent régional futnet).

Capsule de formation Futnet de 8h15 – 12h00 / 13h45 - 17h30.

Tournoi Futnet (Tennis ballon) de 18h30 à 20h30/21h (repas, grillade, moment de convivialité).

## **FEMININES**

### **PROPOSITION SAISON 2024/2025 EN FEMININES**

Voici ce que nous proposons pour la saison 2024-2025 :

#### **\*Sénior :**

Un championnat à 11

Un championnat à 8

#### **\*Jeunes :**

U8-U9F foot à 5

U10-U11F foot à 5

U12-U13F foot à 8

U14-U15F foot à 8

U16-U17-U18F foot à 8

Sous réserve d'un nombre suffisant d'équipes engagées. A défaut, nous envisagerons un interdistricts avec le Tarn et Garonne.

\*\*\*\*\*

## Ouverture des pré-inscriptions - Coupe INTERSPORT OCCITANIE U19 – U17 – U15 Edition 2024/2025 :

### **IMPORTANT**

A la suite de la mise à jour de l'application FOOTCLUBS une base documentaire est mise à disposition sur votre FOOTCLUBS en cliquant sur le « ? » disponible en haut à droite de l'application « compétitions » ou via l'adresse URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?tag=nouveau-module-competition-1179>

### **Modalités d'engagement :**

- Dates limites d'engagement : **21.07.2024**
- Frais d'engagement :
  - ⇒ SENIORS : 45 euros
  - ⇒ U19 – U17 – U15 : 25 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2023/2024 ont été pré-engagés pour la saison 2024/2025.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez **impérativement** valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

- 4 Choisir la saison 2024/2025
- 5 Cliquer sur le menu « Épreuves Championnats et Coupes »
  - ⇒ Cliquer sur « compétitions officielles »
  - ⇒ Cliquer sur engagement
  - ⇒ A « Centre de ressources » choisir « **LIGUE de FOOTBALL D'OCCITANIE** »
- 6 Sur la vignette correspondante à la coupe, renseignez le champ « Avis non renseigné » en choisissant « **Accord** » (ou « **Refus** » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe) et **VALIDER en fin de page.**

Si dans votre espace FOOTCLUBS **la Coupe Intersport Occitanie Seniors n'apparaît pas**, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

- 3 Choisir la saison 2024/2025
- 4 Cliquer sur le menu « Épreuves Championnats et Coupes »
  - ⇒ Cliquer sur « compétitions officielles »
  - ⇒ Cliquer sur engagement
  - ⇒ A « Centre de ressources » choisir « **LIGUE de FOOTBALL D'OCCITANIE** »
  - ⇒ Cliquer sur le bouton à droite « **nouvel engagement** »

**Attention :** Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « **pré-engagement** ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

### **Clubs en cours de fusion**

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires Contacter le Service Compétitions E.mail : [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)

**U19 TERRITOIRE :**

Engagement ouvert via FOOTCLUB jusqu'au 25 août 2024.

**U14 TERRITOIRE :**

Engagement ouvert via FOOTCLUB jusqu'au 11 août 2024.

# RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

## **Rappel :**

➤ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2007) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).

Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.

➤ Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

## **LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :**

- BIARS BRETENOUX : les 24 et 25 février 2024 – Terrain de Bretenoux – Catégories : U11 et U13 à 5.
- SEGALA FOOT : le 30/03/2024 et le 01/04/2024 – Terrain de Sousceyrac – Catégories : U7, U9 (à 5) et U11 (à 8) ; U13 Fet G ; U15 et U14F/U16F.
- BIARS BRETENOUX : le 13/04/2024 – Terrain de Biars – Catégories : U7 et U9.
- FCHQ : le 01/05/2024 – Terrain de Carennac – Catégories : U9 et U11.
- LA FORTUNIERE : le 08/05/2024 – Terrain de Labastide Murat – Catégories : U17, séniors et vétérans à 7.
- PSV D'OLT : le 04/05/2024 – Terrain de Pradines – Catégories U11 et U13.
- ELAN MARIVALOIS : le 18/05/2024 - Terrain de Leyme – Catégories U16/U17.
- BOURIANE : le 01/06/2024 – Terrain de Gourdon – Catégories : U11 et U13.
- LALBENQUE/FONTANES : les 8 et 9 juin 2024 – Terrain de Fontanes – Catégories U13, U11, U9 et U7.
- FIGEAC CAPDENAC QF : le 8 juin 2024 – Terrain de Figeac Londieu – Catégories U7 et U9 et le 9 juin 2024 - Terrain de Figeac Londieu – Catégories U10/U11 et U14F/U16F (et non U13).
- HAUT CELE : le 15/06/2024 – Terrain de Bagnac (stade André Bar) – U9 ; U11 et U13F
- MONTCABRIER : les 15 et 16 juin 2024 – Terrain de Montcabrier – Catégories U13 et U11.

- BIARS BRETENOUX : les 15 et 16/06/2024 – Terrain de Biars – Catégories : U11 et U13.
- ST GERMAIN : le 29/06/2024 – Terrain de St Germain – Catégories : Vétérans à 8.
- ELAN MARIVALOIS : le 06/07/2024 – Terrain de Leyme – Catégories : U7/U9/U11.